

<b>Numéro de délibération : 2022 DASES 9</b>	
subventions (322 500 €) aux associations Autremonde, Cœur du Cinq, Compagnons de la nuit, Fédération de Paris du Secours Populaire Français, Saint Vincent de Paul Accueil 15, Depaul Franceet Aux captifs La Libération pour le fonctionnement de 7 accueils de jour parisiens à destination de personnes en situation de grande exclusion –Conventions-Avenant	<b>Fonctionnement</b>
	<b>Montant du financement : 107 000 € (reconduction)</b>
<b>Bénéficiaire : Association Compagnons de la nuit Siège : 15, rue Gay-Lussac (Paris 5ème)</b>	

**PRÉSENTATION DE L'ORGANISME :**

■ **Situation juridique**

**Statut juridique du bénéficiaire :** association loi 1901

**Date de déclaration à la Préfecture :** 25 août 1975

**Récépissé de déclaration de modification :** 6 mai 1992, changement des statuts

**Objet statutaire :**

L'association a pour but de « *promouvoir toute action tendant à comprendre, épauler, aider les personnes en difficulté, spécialement au Quartier Latin, et de soutenir toutes les actions entreprises et de proposer à ces personnes d'autres alternatives que celles de l'alcool, la drogue, la violence, le désespoir, la haine.* »

■ **Activités principales de l'organisme :**

L'association les Compagnons de la nuit anime un accueil appelé La Moquette, situé au 15, rue Gay-Lussac (5<sup>ème</sup>), à destination des personnes sans domicile fixe, mais ouvert également à tout public afin de favoriser la mixité sociale et lutter contre l'exclusion des plus démunis. Pour ce faire, l'association organise et propose différentes activités : programmations de soirées à thème (conférences, concerts, débats, soirées littéraires, ateliers d'écritures) et animation l'après-midi d'ateliers (jeux de société, etc.).

■ **Situation financière de l'organisme en 2020 :**

**Bilan :** 182 967 € dont 94 % soit 169 778, % de trésorerie. (soit environ 6 mois)

**Compte de résultat :** Les produits s'élèvent à 321 012 € dont 99 % de subventions. Les charges s'élèvent à 308 653 € dont 67 % de charge de personnel. Les comptes annuels présentent un excédent de 12 359 €.

**environ 8000 € d'excédent provisoire pour 2021**

■ **PRÉSENTATION DU PROJET VISÉ PAR LA DEMANDE DE FINANCEMENT**

**Public :**

L'action s'adresse aux personnes en situation de grande précarité, notamment sans domicile fixe.

## **Descriptif du projet :**

« La Moquette » accueille de manière inconditionnelle des personnes en situation de grande précarité et leur propose, à travers une programmation culturelle variée, des temps d'échanges propices à la création d'un lien social, préalable à la proposition d'un accompagnement socio-éducatif. La particularité de l'association est d'accueillir également des personnes insérées socialement (« les passants ») qui peuvent intervenir ou assister aux différentes soirées organisées ou lors de l'après-midi jeux. Cette ouverture vise à lutter contre la marginalisation des personnes en situation de précarité.

L'association propose diverses modalités d'accueil : des activités culturelles en soirée (des rencontres littéraires, des projections de films, des ateliers d'écriture, des conférences-débat, des « nuits blanches », des vernissages....) ainsi que des jeux de société et une initiation au bridge le mardi après-midi. Le mardi, l'équipe de l'accueil peut également répondre aux demandes administratives des accueillis et les autres jours de la semaine, les équipes sont disponibles pour des accompagnements individuels et ponctuels : l'association ne souhaitant pas se substituer aux structures du droit commun. Enfin, l'un des éducateurs spécialisés va à la rencontre du public à la rue, dans le Quartier Latin, pour l'orienter vers la structure. Cette activité de rue a été la principale durant la crise sanitaire, en raison de sa configuration en sous-sol, un accueil n'était pas possible (jauge éventuelle ?) et a pris diverses formes jusqu'à septembre 2021 : rendez vous collectifs dans les jardins du Luxembourg et arènes de Lutèce et soirées place du Panthéon, complétaient les tournées de rue renforcées.

Des travaux ont-ils été réalisés

### **■ Projet pour 2022:**

#### 1- Objectif :

En 2022, l'association souhaite reprendre pleinement et poursuivre son action au sein de La Moquette, basée sur le lien social à partir de la culture, à préciser au DG

#### 2- Modalités et moyens de mise en œuvre (moyens humains [ETP + bénévoles], locaux, etc.) :

L'accueil est situé au 15, rue Gay-Lussac, dans un espace de 140 m<sup>2</sup>. Il est ouvert au public le mardi après-midi de 15h à 19h et les mercredis, jeudis, vendredis, de 21 heures à minuit et demi.

L'équipe de l'association Compagnons de la Nuit est composée de 5.9 4.9 ETP, dont 3.9 ETP d'éducateurs spécialisés, 1 ETP d'animateur et 1 ETP de cadre. 10 bénévoles participent régulièrement à l'activité, baisse des ETP pour prob d'embauche ?

#### 3- Nombre de bénéficiaires :

Le nombre de bénéficiaires a été impacté par la crise sanitaire, les actions ont été adaptées : aller vers, contacts préservés par tel, actions culturelles en plein air ...en 2020 les données étaient les suivantes :

- 5 483 passages enregistrés ;
- 1138 personnes différentes accueillies au total ; dont, 373 soit 33 % de « passagers », personnes en situation de grande exclusion (dont 101 femmes), qui ont ainsi pu côtoyer des personnes insérées socialement
- Quels indicateurs en 2020 pour les actions en extérieur ?

### **■ Budget prévisionnel du projet 2022 transmis par l'organisme :**

- **Montant sollicité auprès de la Ville de Paris : 107 000 €** (soit un taux de participation au projet de 32.9 % des dépenses totales).

<b>DEPENSES de fonctionnement</b>	<b>Montants</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montants</b>
Achats (petit matériel, fournitures...)	2 500€	<b>Ville de Paris (DASES)</b>	107 000 €
Services extérieurs (locations, formation, travaux d'entretien...)	24 200 €	DRIHL	200 483 €
Autres services extérieurs (honoraires, déplacements...)	29 720 €	DRAC	10 000 €
Impôts et taxes	3 269 €		
Charges de personnel	259 400 €	Autres produits (cotisations, dons...)	8 029 €
Autres charges de gestion	5 500 €		
Dotations aux amortissements et aux provisions	923 €		
<b>TOTAL</b>	<b>325 512 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>325 512 €</b>

**Proposition de financement pour 2022 : attribution de 107 000 €** (en reconduction par rapport à 2021), soit un taux de participation de la collectivité parisienne de 32.09 % par rapport aux dépenses globales.

#### **Antériorité du financement :**

L'association est financée par le Département de Paris depuis 1975 pour le fonctionnement de son accueil « La Moquette ».

Une subvention de 97 000 € a été accordée à l'association, au titre de l'année 2015.

En 2016, l'association a perçu une subvention de 107 000 € du Département de Paris, soit une hausse de 10 000 €, pour lui permettre de maintenir le poste d'un travailleur social chargé d'aller vers le public à la rue. L'association bénéficiait de 2010 à 2012 d'une aide de la Région pour ce poste. Depuis 2017 la subvention de 107 000 € a été reconduite.